

Centre de Distribution Européen de St-Ouen l'Aumône



CAHIER DES CHARGES TRANSPORTEURS Création le 26/01/2016

Introduction

Ce cahier des charges est destiné aux sociétés de transport effectuant des chargements et déchargements sur le site de SOA Logistics du groupe 3M France.

Il a pour but de définir les règles de fonctionnement sur le centre et transmettre le protocole de sécurité en vigueur.

Le site est situé :

3M SOA Logistics

Centre de distribution européen
Parc d'Activités des Béthunes II
Avenue du Fief
95310 Saint Ouen l'Aumône

Horaires d'ouverture du site :

Lundi au vendredi de 5h00 à 19h00

L'accès en dehors de ces jours et heures sont strictement interdits

Prise de RDV :

- Pour toute livraison, prendre RDV au 0134324856 - 0134324710
- Pour tout chargement, prendre RDV au 0134324945 - 0134324807

Les horaires convenus doivent être respectés, les chauffeurs devront donc stationner sur le parking d'accueil chauffeur prévu à cet effet en cas d'arrivée anticipée.

Les retards de plus de 30mn doivent être signalés au :

Service transport arrivée : 0134324856

Service transport départ : 0134324807

<u>SOA Logistics</u> AR BEBIN Responsable service Transport	<u>Société signataire</u>
---	---------------------------

Centre de Distribution Européen de St-Ouen l'Aumône



CAHIER DES CHARGES TRANSPORTEURS

Création le 26/01/2016

Matériel requis :

Les remorques et tracteurs doivent présenter un état permettant d'assurer la sécurité, la sûreté et l'intégrité de la marchandise. Les remorques doivent être équipées de sangles ou barres de sécurisation du fret. Les remorques bâchées doivent être équipées de cordon TIR.

Pour le chargement ou déchargement de palettes, les véhicules doivent être de type poids lourd ou semi-remorque, pour permettre l'accès aux chariots de manutention dans le véhicule à partir des quais.

TOUS LES CHAUFFEURS DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LICENCE, ASSURANCE, PERMIS ET EQUIPEMENT ADR.

Dans le cas contraire, le départ ne sera pas autorisé.

Nota bene : SOA ne dispose pas de transpalette de prêt pour les chauffeurs

REGLEMENT :

- Tenue de travail exigée incluant le port de chaussures de sécurité dès l'entrée sur le site.
- Les opérations commerciales ne sont pas autorisées sur le site.
- Toute personne non liée par un contrat de travail avec la société de transport n'est pas autorisée sur le site.
- Les animaux sont interdits sur le site.
- Il est formellement interdit de jeter des détritux sur le site, toute personne enfreignant cette règle sera expulsée.

Le non-respect du présent cahier des charges peut entrainer une interdiction d'accès au site

Le présent cahier des charges a été validé le à

<u>SOA Logistics</u> AR BEBIN Responsable service Transport	<u>Société signataire</u>
---	---------------------------